

## Le destin tragique d'un élève du collègue

**F**ILS de l'avocat parisien Etienne Milhaud, Jean Milhaud, né en 1926, découvre une nouvelle vie à Domfront quand son père y est nommé juge d'instance en 1938. Sociable, le jeune garçon s'adapte sans peine à son nouveau milieu. Ce ne sont pas les bons copains qui manquent et, d'abord, un Raymond Fouré ou un Gilbert Jouenne qui donnent la réplique à Jean dans d'ardentes parties de ping-pong. Quand ce n'est pas à l'extérieur, on joue dans le garage de la maison des Spitzer où demeure la famille Milhaud.



Exactement, on est à l'actuel numéro 90 de la rue Maréchal-Foch, sise en contre-bas de la chaussée, la maison est dans la cour de Saint-Vincent, les Milhaud occupent l'un des deux appartements contigus que ses propriétaires y ont aménagés. En 1938, Jean a intégré la classe de 6e du collègue. Parmi ses camarades de classe, un Pierre Charlet ou un Jean Chérot, une Marie-Jeanne Lefur ou une Marguerite Herlemont – cette dernière, la fille du principal.

En 1940, comme l'ensemble de sa communauté, la famille Milhaud est frappée par les lois anti-juives de Vichy. Le père est destitué. Il faut subir l'ordre nouveau, en supporter l'iniquité, en craindre en permanence les menaces. Il n'y a pas que le port infamant de l'étoile. Il y a encore l'assignation à résidence, avec l'obligation de se présenter chaque jour à la Kommandantur. Le dernier devoir est d'autant plus impératif pour les Milhaud qu'un officier allemand est logé dans l'autre appartement des Spitzer.

Le collègue Jean Milhaud a pourtant poursuivi « normalement » ses études pendant les trois premières années de l'Occupation. Mais, en juin 1943, brillant élève, il est fermement décidé à braver le sort. Envers et contre tout, et faisant fi de son assignation à résidence, il sera à Flers, avec l'ensemble de ses disciples, pour y passer les épreuves de son premier bac. Il est vrai que, plus tard, Georges (le plus jeune frère de Jean, de 11 ans son cadet) croira se souvenir d'une autorisation de déplacement que Jean, malgré tout, aurait obtenue. Mais, semble-t-il, rien ni personne ne pouvait empêcher le garçon d'aller cueillir des lauriers (bac série C) qui, très certainement, lui étaient acquis d'avance.

Route de Domfront à Flers à vélo avec d'autres candidats, le temps des épreuves on loge à l'hôtel. Pour Jean, c'est rue de Messei, près de la place Charlestown, à l'hôtel de la Poste (détruit dans le bombardement de Flers en juin 1944). Le pauvre enfant ne sait pas qu'il en est arrivé au premier acte de la tragédie qui l'emportera.

D'après Simone Maignan (information de Lina et Philippe Médan), Jean est arrêté au soir d'une épreuve alors qu'il sort de la place des Cinq-Becs, il descendait la rue principale de la ville avec elle-même et le Parisien Guy Moncoq (un terminal, « transfuge » du collègue de Vire). Le jeune homme qui, selon toute vraisemblance, ne porte plus l'étoile, n'en est pas moins affreusement inquiet. De petite taille, il voudrait se faire plus petit encore, échapper aux regards en marchant entre ses deux camarades, l'un et l'autre plus grands... Précaution vaine, amicale assistance de Simone et de Guy, mais en pure perte. Deux Feldgendarmes, trois peut-être, ont surgi soudain, et, sans du tout s'intéresser aux deux autres, se saisissent de Jean et l'entraînent. *L'un des policiers, qui aurait alors repéré Jean à son eczéma à la figure, n'était-il pas l'Allemand de la maison Spitzer ? On doit au moins se poser la question...* Autrement, pour Simone et pour Guy, urgence d'informer de l'arrestation la famille de Jean et le collègue. La jeune fille prend immédiatement son vélo pour faire les 20 km de Flers à Domfront afin d'en informer les Herlemont puis les parents Milhaud.

Dans son enquête, **Enfants juifs protégés à Domfront**, tome 5 de ses **Mémoires d'Andaines** (\*) (parution 2008), et fondée, cette fois, sur le témoignage de Pierre Charlet, Alain Hairie recueille pourtant une version très différente de l'événement. En juin 1943, fils d'un instituteur de Saint-Clair-de-Halouze, Pierre (l'ancien camarade de Jean en 6e et en 5e) est garçon coiffeur à Flers.

En route pour le bac, Jean fait étape à Saint-Clair pour convenir d'un rendez-vous avec lui, rue de Messei (où Pierre a son domicile en semaine). Rencontre effective, le surlendemain sans doute, dans l'heure de midi. Mais, cette fois, dans le souvenir de Pierre, c'est à l'image d'un Jean parfaitement détendu que l'on a droit. Même quand il lui représente que c'est une grave imprudence de s'être débarrassé de son étoile jaune. Même quand un officier allemand (probablement dirigeant une rafle) surprend les paroles de Pierre et, pour contrôle d'identité, arrête Jean séance tenante. Plus étonnant encore, la tranquillité imperturbable du détenu quand Pierre a l'autorisation de le visiter dans sa cellule du commissariat ! Jean se contente de lui confirmer son intention – il l'en avait déjà avisé – de s'en aller à Vire, par le train, avec quelques amis, dès le bac terminé. Autrement, il remercie Pierre de lui apporter l'argent qu'il voulait lui emprunter pour ses frais de voyage. Mais, dit-il, il n'en a plus besoin, ses parents lui en font parvenir...

Même faisant abstraction de la version « officielle » de l'arrestation que la famille Milhaud a, pour sa part,

entériorité (interpellation à la gare de Flers par le « locataire » allemand des Spitzer), saura-t-on jamais établir exactement la vérité sur les circonstances du retranchement à la vie du pauvre Jean ? *Comment concilier les deux physionomies contraires du garçon, à l'âme sereine, du commissariat, et de l'enfant tremblant de peur que sont impuissants à protéger ses amis Simone et Guy ?*

*Oui, comment ?.. Sauf, peut-être, à proposer le scénario de deux arrestations, en deux lieux différents et deux jours différents ; avec, entre les deux, une éviction ou, plus simplement, une remise en liberté du détenu.* De Madame Huguette Bertrand et de Geneviève Daligault, Alain Hairie a reçu, aussi, deux témoignages qui rendaient plausible l'enchaînement. En juin 1943, fille d'un collègue du juge Milhaud, le procureur du tribunal de Domfront, Geneviève, 16 ans, entend un échange téléphonique entre son père et le commissaire de police de Flers. Malheureux de devoir, bien malgré lui, retenir le fils d'un juge qui est de sa connaissance, le second demande conseil à son interlocuteur. Que faut-il faire, que peut-il faire pour sauver Jean ? Le magistrat prend prétexte de la chaleur étouffante d'un printemps généreux : il ne serait pas mauvais de laisser ouverte en grand la fenêtre de la cellule où est gardé le jeune détenu... Et lorsque, lui aussi, Robert Bertrand a l'autorisation de voir le pauvre Jean, c'est bien ce qu'il en est : fenêtre ouverte. Et, au surplus, très visiblement, des gardiens la tête ailleurs qu'à leur tâche...



Avec ses camarades et professeurs en 1942 :  
Rang du haut : P. Médan, J. Mustière, M. Manger, G. Moncoq, M. Ruault du Plessis Vaillière  
Rang du milieu : A. Brochard, G. Bourdon, D. Danvel, P. Suarez de Moréno, J. Milhaud  
Rang du bas : M. Lépinoux, J.-M. Lefur, M. Gicquel, M. Bassevean, M. Herlemont, S. Maignan.

Mais tout, déjà, est fini pour Jean. La suite est prison à Alençon, transfert à Drancy le 19 octobre, et quatre jours plus tard, d'après les Archives Klarsfeld, convoi 61, destination Auschwitz.

En novembre, alors que le petit Georges est caché à Saint-François de Salles d'Alençon, ses parents échappent au transfert à Paris de l'ensemble des Juifs de l'Orne. Refuge, d'abord, chez les sœurs de la communauté de Perrou. Ensuite, exode clandestin jusqu'à Saint-Aubin-du-Désert, dans la Mayenne, la famille y est restée cachée jusqu'à la libération.

Confirmation du décès de l'enfant martyr y ses parents dans le début des années 50, alors que le père est juge d'instruction à Evreux. Les messagers sont des rescapés d'Auschwitz qui ont vu Jean mourir d'épuisement. C'était une quinzaine de jours avant la libération du camp de la mort par l'armée russe.

Une précision qui vaut ce qu'elle vaut, mais que l'on n'ajoute ici que par devoir de pudeur : Jean était un neveu du compositeur fameux de **La Création du monde**, Darius Milhaud, cousin du juge de Domfront. Les barbares assassinent, d'autres chantent la beauté de la vie.

Texte de D. Yvetot

(\*) Alain Hairie. Mémoires d'Andaines.

Tome 5 : Enfants juifs protégés à Domfront.

Dans la même collection :

Tome 6 : Enfants juifs protégés à Perrou et Couterne.

Tome 1 : Femmes requises au STO - Grand hôpital SS de Perrou - Juillet 44

Tome 2 : Agents d'évasion : des résistants oubliés - Juvisy, La Chapelle-Moche, Tessé.

Tome 3 : Camps et dépôts des Andaines - Coloniaux requis et requises au STO

Tome 4 : Garnisons, dépôts et hôpitaux allemands - Bagnoles, La Ferté-Macé, Couterne.